

11.11.2020, p.1

Rouvrir les commerces? Genève sous haute pression

COVID. Les fermetures mettent à mal les commerçants et les finances publiques, déjà les plus mauvaises de Suisse.



KEYSTONE

NATHALIE FONTANET. *Les attentes des commerçants envers la conseillère d'Etat en charge de l'Economie sont fortes.*

Quel est le moral des entreprises à Genève? Médiocre pour près de la moitié d'entre elles, selon un sondage publié mardi par la **Chambre de commerce, d'industrie et des services du canton**. Un moral qui a dû encore se détériorer puisque, depuis l'enquête, Genève a décrété la fermeture des commerces non essentiels afin de lutter contre la pandémie de coronavirus.

Le canton pourra-t-il cependant maintenir ces restrictions alors que les commerçants le supplient de rouvrir sous peine de risquer de nombreuses faillites? Alors que Vaud laisse ses magasins ouverts, et accueillir les clients genevois? Et alors que les finances du canton, le plus endetté du pays comme le

rappellent plusieurs spécialistes, ont viré au rouge vif? Une situation qui questionne sa capacité à soutenir les entreprises en difficulté.

Des réponses sont attendues ce mercredi. Nathalie Fontanet, la conseillère d'Etat désormais en charge de l'Economie, pourrait faire des annonces afin de soulager les entreprises, et les finances du canton.

Ces tensions économiques interviennent alors que la vague de nouveaux cas testés positifs au Covid-19 se calme. Les conséquences des différentes restrictions prises à travers la Suisse. Hier encore, UBS a révisé à la baisse ses prévisions de croissance pour 2021. **PAGES 6 ET 8**

La décision sur les commerces place Genève sous une double pression

COVID-19. La fermeture des lieux de vente non indispensables impacte un canton déjà très endetté, qui prévoit un déficit 2020 de 1,1 milliard de francs.

CHRISTIAN AFFOLTER

Genève est toujours le seul canton suisse à avoir décidé de fermer tous les commerces non indispensables dans le cadre de la deuxième vague de la pandémie Covid-19. Il ne les a toutefois pas intégrés parmi les secteurs qualifiés de «cas de rigueur», bénéficiant de mesures de soutien cantonales. Cette catégorie se limite actuellement à l'événementiel, l'hôtellerie, les agences de voyages, aux forains et aux les transports de personnes.

Réouverture discutée

Une réouverture (partielle) des commerces genevois pourrait se décider mercredi, selon plusieurs sources. Quelle que soit l'option finalement prise, le directeur de la **Chambre de commerce, d'industrie et des services de Genève (CCIG)**, Vincent Subilia, rappelle l'importance du secteur: «Le commerce représente environ 10% de l'emploi genevois. Les achats jusqu'à Noël se montent habituellement à 500 millions de francs. Personne ne remet en cause l'existence du drame sanitaire. Mais la facture en termes d'emplois de cette fermeture pourrait être bien plus lourde que le bénéfice du côté sanitaire. Laisser les commerces fermés, c'est prendre un risque systémique sur un secteur, à une période critique pour les rentrées financières.»

Vincent Subilia ne manque pas non plus de souligner la distorsion



CENTRE COMMERCIAL DE CHAVANNES-DE-BOGIS. Les commerces restés ouverts dans le canton de Vaud créent de la distorsion de concurrence, souligne le directeur de CCIG.

de concurrence que créent les commerces restés ouverts dans le canton de Vaud. Il attend une bouffée d'oxygène pour les commerçants, qui sont en mode survie. Selon la dernière étude conjoncturelle de la **CCIG**, les entreprises genevoises ont majoritairement (53%) qualifié la marche des affaires de médiocre à mauvaise. Pour 31% des entreprises, la marge d'autofinancement est préoccupante, une part qui n'a jamais été aussi élevée ces dernières années. Cela souligne la situation difficile même avant la deuxième vague de la Covid-19.

Les conséquences financières, notamment en termes de rentrées

fiscales, peuvent être lourdes. Le directeur de la **CCIG** a des doutes: «Je ne suis pas sûr que les finances du canton de Genève permettent de les assumer pleinement.» Comme le constate Flavio Schuster, analyste crédit de Credit Suisse, «Genève est le canton le plus endetté de Suisse. De surcroît, le déficit de la caisse de pension de la fonction publique est considérable, ce qui alourdirait la dette du canton en cas de recapitalisation.»

L'analyse de Flavio Schuster correspond à la situation d'avant la pandémie Covid-19. Or depuis, Genève s'est aussi fortement engagé dans des plans de soutien à

l'économie. Rappelons que la loi fédérale Covid-19 prévoit un soutien pour les entreprises particulièrement touchées par les conséquences de la crise sanitaire selon le principe 1 franc payé par le canton = 1 franc payé par la Confédération. Le budget 2020 affichait déjà un déficit de 500 millions de francs. Un déficit qui devrait atteindre cette année 1,1 milliard selon les projections actuelles avec la pandémie.

Le principe «qui commande paie»

Pour le professeur de finances publiques, et directeur de l'Idheap (Institut de hautes études en administration publique) dès 2021, Nils Soguel, le principe est clair: «Qui commande paie. C'est une première dans l'histoire qu'un choc conjoncturel soit à tel point provoqué par des décisions étatiques. Ce choc s'est produit à la fois du côté de l'offre, avec la fermeture des commerces, et de la demande, puisque le confinement empêche les consommateurs de consommer. L'Etat a donc une responsabilité considérable dans cette crise économique. Mais pour Genève, ce n'est pas le bon moment pour lutter contre l'endettement, c'est trop tard et trop tôt à la fois.» Cela dit, Nils Soguel conseille tout de même de «se poser déjà maintenant la question au niveau politique de la façon de rétablir la marge de manœuvre financière. Genève a gâché des occasions de

le faire au cours des vingt dernières années, notamment parce que son frein à l'endettement n'a pu obliger le canton à dégager des excédents en période de vaches grasses.»

Le Tessin veut une reprise en mains fédérales

Dans la presse du dimanche, le Tessin a esquissé une autre solution. Le canton a demandé de passer à nouveau à la situation extraordinaire au niveau fédéral, en rappelant les engagements financiers cantonaux en faveur de l'économie liés à la pandémie. Vincent Subilia de la **CCIG** aurait préféré cette démarche-là pour les commerces notamment: «Nous atteignons ici les limites du fédéralisme.»

Le principe «qui commande paie» s'applique aussi pour les rapports entre la Confédération et les cantons. Comme le souligne Flavio Schuster de Credit Suisse, «si la Confédération édicte des mesures plus strictes, elle doit en assumer les conséquences.» Plusieurs interlocuteurs ont néanmoins mentionné le cas des interventions non urgentes aux hôpitaux pour illustrer que la répartition d'une éventuelle compensation de manques à gagner fait l'objet de discussions. «En politique, il y a toujours des comportements tactiques. Les communes et les cantons essaient de faire supporter les charges de certaines décisions à d'autres», observe Nils Soguel. ■